

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Questions stratégiques relatives aux événements de la guerre de Bohême  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-331041>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 22.

Lausanne, le 21 Novembre 1866.

XI<sup>e</sup> Année.

**SOMMAIRE.** — Questions stratégiques relatives aux événements de la guerre de Bohême. — Le colonel Ziegler et les affaires militaires fédérales.

**SUPPLÉMENT.** — REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Artillerie moderne. — Fusil Chassepot.

---

## QUESTIONS STRATÉGIQUES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE DE BOHÈME.

*A Monsieur de Forville, correspondant de LA FRANCE,*

Monsieur,

J'ai lu, avec un vif intérêt, les articles sur l'armée prussienne insérés sous votre nom dans le journal *la France*, dont je suis un des plus anciens abonnés; et bien que vous paraissiez vouloir décliner la qualité de militaire, il me semble que vous possédez des connaissances stratégiques suffisantes pour faire croire que vous portez l'uniforme. Quoi qu'il en soit, vous permettrez *au doyen d'âge des stratégitas vivants* de faire quelques observations sur les points de supériorité attribués à l'armée prussienne, relativement à l'armée française, tels qu'ils vous ont été indiqués par un colonel et un général prussiens.

Les principaux de ces points seraient les suivants :

1<sup>o</sup> Un exercice de tir à la cible plus fréquent, mieux pratiqué et plus important, selon eux, que le fusil à aiguille, dont ils veulent diminuer l'influence sur la dernière campagne;

2<sup>o</sup> L'organisation en corps d'armée permanents bien préférables aux grands commandements militaires;

3<sup>o</sup> Un système administratif moins compliqué, enlevant moins d'hommes au chiffre des combattants;

4<sup>o</sup> Des institutions fondamentales plus fortes, c'est-à-dire qui permettent d'enlever un plus grand nombre d'hommes à l'agriculture, au commerce, à l'industrie et aux arts, pour les envoyer en guerre;

5<sup>o</sup> L'insuffisance d'un seul camp de rassemblement annuel, comme celui de Châlons, pour exercer les troupes à toutes les manœuvres et donner plus de cohésion aux différents corps; avantage que des campements par corps d'armée produiraient;

6<sup>o</sup> La faute que l'on commet en France d'envoyer dans l'infanterie tous les conscrits non lettrés (*sic*), tandis qu'en Prusse il y a, dans chaque compagnie, des soldats qui ont, dans leur sac, des cartes même topographiques!!!

Je m'arrêterai à ces six points, sans faire mention des différentes causes qui ont donné à l'armée prussienne une si accablante supériorité sur les Autrichiens dans la campagne de Bohême, comme, par exemple, de s'y être préparée longtemps d'avance et d'avoir des généraux plus jeunes, plus actifs, ce qui ne s'applique ni à l'armée française, ni à un système permanent d'organisation.

Loin de moi la pensée de nier l'utilité de quelques-uns des points sus-mentionnés; mais ce que je conteste, c'est l'influence qu'on voudrait leur attribuer sur les opérations de la guerre. Deux seulement me semblent avoir cette importance: le premier est la supériorité d'armement pour l'infanterie (contestée par vos officiers prussiens), le second est l'institution organique du recrutement, qui peut plus ou moins augmenter la force d'un Etat.

Je vais, du reste, exposer ce que je pense sur ces différents articles et sur l'ensemble des assertions de vos officiers prussiens.

A Dieu ne plaise que je veuille diminuer le mérite de leur armée; personne ne l'a plus étudiée et appréciée que moi, depuis la bataille de Molwitz, en 1742, jusqu'à celle de Sadowa, et depuis l'Académie militaire de Potsdam (fondée par le Grand Frédéric) jusqu'à l'École militaire supérieure actuelle. J'écris pour l'art et non par esprit de parti, et les observations que je prends la liberté de vous adresser, je les soumettrais au roi lui-même.

Le tir à la cible offre des avantages incontestables pour les tirailleurs sous le double rapport physique et moral, car il double leur confiance; il en est de même pour les détachements chargés de la défense de postes fermés. Mais il ne faut pas en exagérer l'importance en lui attribuant de l'influence sur les batailles. Aucun militaire expérimenté ne saurait admettre que des troupes formées en lignes déployées ou en colonnes, engagées avec l'ennemi, s'amusent à viser un adversaire, comme on vise le noir d'une cible; elles n'en auraient ni le temps ni le sang-froid nécessaires, soit qu'elles exécutent des

feux de bataillon, de peloton ou de billebaude. D'ailleurs, cela n'est point nécessaire, vu qu'une ligne ou une colonne ennemie présente une surface assez considérable pour ne pas exiger la précision du tir à la cible.

Sans prétendre en revenir au temps où les généraux ordonnaient aux troupes d'emporter les positions ennemis sans tirer un coup de fusil, on peut croire que le tir à la cible ne fera jamais gagner des batailles. Les Autrichiens auraient eu 30 mille habiles tireurs tyroliens à Sadowa, qu'ils n'en auraient pas moins été battus, du moment où l'extrême droite de leur ligne se trouva assaillie et débordée par une armée entière. Ce sont de pareilles manœuvres qui sont les plus sûres causes de la victoire. En définitive, ce tir à la cible étant avantageux et donnant en même temps au soldat confiance en son arme et une récréation agréable, on ne peut qu'y applaudir, sans le considérer comme une cause de supériorité décisive.

Quant à l'organisation en corps d'armée permanents, chacun sait que la France en a donné la première l'exemple depuis le camp de Boulogne. On a pu en apprécier les avantages comme les inconvénients. Il est certain qu'avec des chefs de corps comme Masséna, Soult, Davoust, Ney ou Lannes, et des divisionnaires tels que Friant, Molitor, Maison, Legrand, Lecourbe, Gudin, le système est excellent. Mais si les divisionnaires se trouvaient être médiocres, les régiments sous leurs ordres ne pourraient-ils pas à la longue apprécier leur infériorité et n'avoir plus la même confiance en eux. J'en ai vu des exemples. On ne saurait méconnaître, néanmoins, les avantages qu'offrent des corps d'armée permanents, en leur donnant certaines limites ; ce qui peut se faire par des mutations partielles, opérées tous les deux ans, de manière à ce qu'il y eût toujours dans chaque division un seul régiment nouvellement incorporé. Dans tous les cas, il n'est pas certain que ce soit une cause absolue de supériorité à la guerre. Les corps d'armée de Wagram et de Borodino n'étaient plus les mêmes que ceux de Boulogne et d'Ulm, et ils n'en valaient pas moins.

Pour ce qui concerne le grand nombre des employés d'administration, musiciens, ouvriers, etc., qui diminuent trop le nombre des combattants, on peut reconnaître que le système français serait susceptible d'être simplifié, sans y trouver une cause d'infériorité relative : c'est surtout une question d'économie. Le général prussien sait bien que Frédéric le Grand, avec 30 mille hommes, a battu à Leuthen 80 mille Autrichiens, en 1757, et que la différence de vingt ou trente mille combattants de plus ou de moins sur un état militaire de cinq à six cent mille hommes n'aurait aucune influence sur les opérations de la guerre.

La question de la supériorité d'armement paraît bien autrement importante, malgré les dénégations de vos officiers prussiens ; il n'est pas douteux que la supériorité des fusils d'infanterie, plus que toute autre cause, peut exercer une influence morale sur la masse des fantassins qui, par son nombre, constitue en définitive la principale force de l'armée. On verra des régiments d'infanterie se ruer sur une batterie de canons, rayés ou non rayés, sans même faire usage de leurs fusils, si ce n'est pour la bayonnette ; mais si l'un de ces régiments était lancé, avec de mauvaises armes, contre un régiment qui aurait douze mille balles à lui envoyer par minute, il n'y retournerait pas deux fois, ou il le ferait mollement, en sorte que toute impulsion deviendrait difficile. Sans doute les modifications de l'armement exigeront aussi quelques modifications de tactique, non pas dans les principes et le but des grandes manœuvres, qui restent immuables, mais dans la manière de les mettre à exécution ; vérités dont les batailles de Gitschin et de Sadowa ont donné de nouvelles preuves.

Quoi qu'il en soit de ces questions secondaires, il faut chercher plus haut les causes des succès extraordinaires des Prussiens dans la guerre de Bohême ; les combinaisons stratégiques y ont eu certainement plus de part que les fusils à aiguille, bien que ceux-ci y aient contribué. On peut conclure de là que les premiers soins d'un gouvernement consistent dans le choix d'un général en chef et d'un armement sinon supérieur à celui des ennemis, du moins suffisant pour inspirer la confiance à ses propres troupes.

J'éprouve une sorte d'embarras à me prononcer sur la prétendue insuffisance du camp de Châlons pour exercer les troupes à l'ensemble des manœuvres utiles à la guerre. Si les Prussiens les exercent par corps d'armée, c'est que leurs soldats ne restent que deux ans sous les drapeaux et que la configuration géographique du pays l'exige sans doute ; il serait difficile et coûteux d'amener des régiments de Koenigsberg et de Saarbrück dans la plaine de Tempelhof, près de Berlin. Quant au système de former annuellement plusieurs camps, il faudrait d'abord bien constater ce que l'on pourrait en attendre. En fait de manœuvres, les soldats n'ont besoin de bien savoir que l'école de peloton, les sous-officiers l'école de bataillon ; les officiers doivent connaître toutes les ordonnances, y compris les manœuvres de ligne et le service de campagne ; il suffit de se rassembler quelquefois par brigades pour acquérir ces connaissances. Les camps ont un but plus élevé : les colonels et généraux peuvent s'habituer à apprécier les accidents du terrain, à calculer les distances et l'emploi combiné des trois armes. Or, les camps de Châlons, de Lyon et de Versailles

paraissent bien suffisants pour cela. Depuis six ans, tous les régiments auraient pu y passer.

Si l'on organisait un camp dans chaque grand commandement territorial, c'est-à-dire six camps chaque année, il ne resterait pas de troupes à l'intérieur pour faire le service ; chaque commandant de ces camps aurait un système à lui. Et, en définitive, qu'en résulterait-il ? Ce qui se passe à la guerre est-il bien pareil à ce qui se passe sur les champs de manœuvres ?

De tous les camps, celui de Boulogne fut le plus remarquable par sa durée et son importance ; on y fit beaucoup de manœuvres, on en inventa même de nouvelles ; mais ce qui s'exécuta à Elchingen et à Ulm ressemblait-il en rien à ces manœuvres ? et y avait-il beaucoup de soldats de Boulogne à Wagram, en 1809 ?

Que pourrais-je dire au sujet des simples fantassins lettrés et des soldats ayant des cartes topographiques dans leurs sacs pour pouvoir guider au besoin des détachements ? Si c'est comme ordonnances qu'ils portent ces cartes, cela s'est pratiqué de tout temps ; mais que deviendrait une armée où il faudrait recourir aux simples soldats pour diriger les marches ? Pour ce qui concerne leur mérite comme troupiers, c'est une question à soumettre à un comité de colonels d'infanterie. Tous les soldats prussiens savent lire et écrire, parce que l'enseignement des enfants est obligatoire, et il est certes utile à l'humanité, au paysan comme au soldat, de savoir lire, écrire et faire une addition ; cela ne diminue en rien le mérite du soldat, et grâce aux nouvelles écoles, tous les conscrits français ne laisseront rien à désirer sous ce rapport. Jusque là, je crois qu'un régiment où le quart des soldats ne saurait pas lire en vaudrait bien un autre. Si j'étais d'âge à commander soit un régiment, soit un corps d'armée, je prierai Dieu de ne pas m'envoyer trop de simples soldats *lettres* ou topographes. Si je me trompe, c'est que l'espèce humaine aurait terriblement changé, et jusqu'à nouvel ordre, j'aimerai toujours mieux les soldats de César que ceux de Pompée.

Une question bien plus sérieuse que toutes les précédentes est celle des institutions organiques du recrutement ; elle est si grave qu'il serait impossible de la traiter à fond dans les bornes d'une lettre ; je ferai seulement observer que la Prusse se trouve à cet égard dans une position tout exceptionnelle. Depuis le père de Frédéric le Grand, qui, avec une population de deux millions d'âmes, avait levé et organisé une superbe armée de soixante-dix mille hommes, l'état militaire a toujours été relativement exagéré. Frédéric, après la conquête de la Silésie, avec une population à peine égale à celle de la Belgique ac-

tuelle, avait une armée permanente de 150 à 180 mille hommes (grâce à l'enrôlement exercé dans les petits états de l'Empire germanique).

Sous ces deux règnes, Potsdam, la vraie capitale, n'était qu'une caserne : la nation, durant un siècle, fut soumise à une sorte de régime militaire, et l'uniforme était le seul titre à la considération ; aussi l'esprit militaire survécut-il à la désastreuse campagne de 1806, bien que l'armée dût être réduite, par le traité de Tilsit, à cinquante mille hommes.

Le gouvernement, secondé par Stein, Hardenberg, le chef d'état-major Scharnhorst et la Société du Tugendbund, adopta alors la sage mesure d'appliquer au pays un système de *milices non actives*, à peu près ce qui existait en Suisse, et qui avait excité l'admiration de Frédéric lorsqu'il écrivait *l'Histoire de son temps*. Ce n'était pas précisément une levée en masse comme celle que le comité de Salut public, de déplorable mémoire, adopta en 1793, et qui, opérant sur la moitié seulement des départements français, amena 1200 mille hommes sous les drapeaux. Cette terrible mesure, appliquée immédiatement à toute la population mâle de dix-huit à quarante-cinq ans, n'était que *passagère*, tandis que le système prussien demeurait *permanent*, mais ne devait être appliqué que partiellement en divisant la population en trois ou quatre catégories, qui seraient mises en activité l'une après l'autre, selon les circonstances.

Cette première organisation prussienne, faite en quelque sorte secrètement pendant l'occupation des Français, donna en 1813 plus de deux cent mille hommes levés sur le territoire de l'ancienne monarchie de Frédéric, c'est-à-dire environ quatre à cinq millions d'habitants : les bataillons organisés d'avance sur le papier furent promptement formés ; on sait les importants services qu'ils rendirent à la résurrection de la monarchie.

Le système avait trop bien réussi pour que le gouvernement prussien n'en profitât pas afin d'augmenter la force de son armée en doublant ses réserves mobiles et appliquant la même organisation aux riches provinces de la Saxe et de la Westphalie, qui lui furent octroyées par le congrès de Vienne, acquisitions qui élevèrent sa population à seize millions d'habitants pouvant produire, en n'exceptant personne du service, près d'un million de soldats, au lieu de trois cent mille qu'aurait produit un système permanent proportionné à la population.

La rivalité entre l'Autriche et la Prusse, créée par Frédéric lors de la guerre de 1742, aggravée lors de la succession de Bavière en 1770, s'était manifestée vers la fin de la République française par l'établis-

sement d'une confédération du Nord de l'Allemagne, pour le maintien de la neutralité, sous le protectorat de la Prusse. Ravivée en 1806 par la renonciation de l'empereur François II au titre d'Empereur d'Allemagne et par la dualité résultant de la malheureuse confédération de 1815, cette rivalité devait tôt ou tard aboutir à la lutte de 1866, si aucun obstacle extérieur ne s'y opposait.

Que va-t-il résulter des enseignements de cette lutte et de l'organisation un peu exagérée de la puissance militaire prussienne? Appliquée à sa population actuelle, elle pourrait, au besoin, mettre sur pied 1300 mille hommes (<sup>4</sup>), et tous ses voisins sont intéressés à ne pas rester dans une situation inférieure.

Les uns voudraient imiter purement et simplement cette organisation menaçante.

D'autres, adversaires nés de toutes les armées permanentes, soit par utopie, soit par fausse philanthropie, voudraient que l'on procéderât à une organisation de toute la population, sans exception, en gardes nationales ou civiques, à peu près comme en Suisse.

Un troisième parti proposerait un système mixte emprunté aux deux précédents, comme en Belgique, c'est-à-dire une organisation permanente pour l'armée active et des milices pour les éventualités exceptionnelles.

Il faudra bien adopter un de ces partis, à moins qu'un congrès européen, établissant un tribunal amphyctyonique, ne fixât à chaque puissance la limite des forces qu'elle pourrait lever à proportion de sa population, ce qui serait très platonique, mais à peu près impossible.

N'ayant pas mission de décider la question, on me permettra de croire que la conscription sera toujours, avec de certaines modifications, le système le plus rationnel et le plus pratique. Telle qu'elle existe aujourd'hui en France, cette institution laisserait peu à désirer si l'on y ajoutait quelques perfectionnements, entr'autres celui de suspendre l'exemption à prix d'argent pour n'admettre que le remplacement par des hommes aptes à faire de bons soldats; avec cette amélioration, elle serait assez élastique pour assurer de bonnes réserves et suffire à toutes les éventualités présumables de guerre, sans arracher à leurs foyers des hommes indispensables à la vie sociale pour en faire de médiocres guerriers. D'ailleurs elle n'exclut nullement des *organisations secondaires éventuelles*, dont la mise à exé-

(<sup>4</sup>) Je ne donne que des chiffres approximatifs pour éviter de minutieuses recherches, mais ils suffisent pour des appréciations relatives : il y en a qui portent ce chiffre même à quinze cent mille.

cution pourrait être nécessaire passagèrement. Ce système mixte, qui se rapprocherait de celui de la Belgique, paraît beaucoup mieux approprié à la France que celui des Prussiens, et y a été plusieurs fois pratiqué en 1799, en 1809, en 1812 et en 1814. Si on l'abandonnait jamais pour adopter l'organisation générale des nations en milices non soldées, en bayonnettes délibérantes comme toutes les gardes nationales, on pourrait revoir les grandes invasions du moyen âge et des avalanches de peuples se ruant les uns sur les autres.

Espérons que ce système, le seul peut-être qui convienne à la Suisse et à ses montagnes, mais qui est inapplicable aux grandes puissances, restera à l'état de rêve, et si ses partisans voulaient le justifier par l'exemple des Etats-Unis, je leur dirais que si le Nord a triomphé, ce n'est pas par ses milices, mais par les cinq cent mille volontaires enrôlés à force de dollars, qui ont coûté trois fois plus qu'une armée permanente, et n'avaient à combattre que des milices sans expérience comme eux.

On m'excusera, si je profite de cette polémique pour soulever une question incidente qui, selon moi, n'offre pas moins d'intérêt que la précédente : c'est l'étude sérieuse des changements que les chemins de fer exerceront désormais sur la direction générale des opérations de la guerre, en un mot, sur la stratégie.

Ici tout tombe dans le vague, dans l'imprévu ; aucun moyen d'enchaîner la victoire par les combinaisons habiles d'une guerre méthodique, calculant d'avance les résultats de mouvements basés sur les distances à parcourir dans un temps déterminé, exécutés au moyen de chaussées ordinaires, sur toute la surface du théâtre de la guerre. Toutefois, aussi bien et plus encore que dans la tactique, les principes fondamentaux conservent toute leur importance. Ceux de ces principes qui ont inspiré Marlborough, en 1702 ; le prince Eugène de Savoie, en 1706 ; Frédéric le Grand, en 1757 ; Napoléon à Marengo, Ulm, Iéna et Dresde, seront toujours des modèles à imiter. Mais combien il sera difficile de compter sur le résultat de l'exécution ! La mise en action des forces respectives limitée pour ainsi dire aux zones de chemins de fer, au lieu d'être étendue à toute la surface du théâtre de la guerre, rend toute habile manœuvre sinon impossible, du moins d'un succès fort incertain, et *le dieu Hasard*, qui eut toujours sa part d'influence dans les opérations de la guerre, sera désormais un rival inquiétant pour les généraux.

C'est surtout dans une guerre défensive qu'il sera difficile de compter sur l'efficacité d'une manœuvre concentrique pour porter ses forces alternativement d'une zone à l'autre, mouvement qui ne pourrait se faire que sur des chaussées en terre et à petites marches. Afin de

parer à ces inconvénients, il serait peut-être nécessaire d'établir un tracé de chemins de fer secondaires, spécialement stratégiques, combiné avec un système de défense habilement préparé. Sous ce rapport, la Russie peut faire une exception; car elle trouverait dans la vaste étendue de son territoire et dans son climat les moyens de défense les plus puissants. Si les voies ferrées y sont nécessaires pour établir les communications entre les provinces et entre celles-ci et les ports de mer, il n'en faudrait pas construire de trop onéreuses au trésor sans compensation, ou de trop dangereuses en cas de guerre.

Je ne saurais mieux démontrer l'importance des innovations produites par les chemins de fer qu'en citant une anecdote fort intéressante et qui, mieux que tous les raisonnements, peut en faire juger les conséquences :

« Au début de la campagne de 1800, un démêlé s'était élevé entre Napoléon et le général Moreau, au sujet du plan d'opérations rédigé par le Premier Consul, tendant à réunir vers Schaffhouse l'armée de réserve, assemblée à Dijon, avec celle de Suisse sous Lecourbe, et avec celle du Rhin sous Moreau afin de tourner l'armée autrichienne par les sources du Danube. Ce dernier général devait prendre *le commandement nominal* après la jonction, parce que la constitution ne permettait pas au Consul de commander l'armée. Or, Moreau se souciait peu de ce rôle secondaire, et trouvait le mouvement qui lui était prescrit trop dangereux; il refusait de s'y conformer, et proposait d'autres moyens pour arriver au même but. Mais comme il déclarait ne pas accepter le commandement nominal si le Premier Consul venait en personne à l'armée, il était évident qu'il ne voulait pas encourir la responsabilité d'une défaite, pour laisser à Napoléon toute la gloire du succès. La lutte était épineuse. Moreau envoya à Paris son chef d'état-major et ami, le général Dessoires, pour expliquer les motifs de son refus, et c'était bien l'homme le plus propre à remplir une mission aussi délicate. Sa première audience eut naturellement pour résultat de prouver au Consul que la divergence des moyens d'exécution n'était qu'un prétexte pour dissimuler une question d'amour-propre, et il renvoya Dessoires au lendemain, afin de prendre une décision. Un événement imprévu vint la faciliter. On apprit dans la nuit que Masséna, battu par Mélas sur l'Apennin, avait été forcé de s'enfermer dans Gênes avec vingt mille hommes; il s'agissait d'aller le sauver. Lorsque Dessoires arriva le lendemain chez le Consul, celui-ci s'écria : « Ah ! vous venez « fort à propos, Moreau sera satisfait; je n'irai pas sur le Rhin avec « l'armée de réserve, mais en Italie, car il s'agit de sauver Masséna

« (dont il expliqua la position). Repartez de suite, dites à Moreau « qu'il exécute le plan de réunion avec Lecourbe de la manière qu'il « a proposé de le faire. Il doit gagner une bataille dès les premiers « jours de mai entre le Danube et Schaffhouse ; aussitôt après il faut « qu'il m'envoie vingt-cinq mille hommes par le St-Gothard à Milan, « car voici (en posant l'index sur la plaine de Tortone) où le sort de « l'Italie doit être décidé au milieu de juin. »

Or, on sait comment deux mois après, cette prophétie fut réalisée, le 14 juin, à Marengo, au centre de cette plaine de Tortone.

Aujourd'hui Napoléon Ier serait lui-même dans l'impossibilité de rien faire de pareil ; et c'est un grave sujet de méditations pour tous les généraux, aussi bien que pour tous les écrivains militaires, qui devraient rivaliser de zèle pour combler la lacune existant désormais dans la théorie de l'art de la guerre. Si mon cerveau n'était pas si affaibli par l'âge et par de cruelles infirmités, je me serais fait un devoir de remplir cette tâche aussi bien qu'il me serait possible de le faire.

Recevez, Monsieur, avec indulgence ces lignes tracées un peu à la hâte par

*Un invalide quasi nonagénaire.*

Ce 24 octobre 1866.

\*\*\*\*

#### LE COLONEL ZIEGLER ET LES AFFAIRES MILITAIRES SUISSES.

M. le colonel Ziegler, ancien colonel fédéral et membre du Conseil national suisse, président du Conseil d'Etat et directeur militaire du canton de Zurich, a refusé sa candidature aux récentes élections fédérales par la lettre suivante adressée à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, et publiée dans le n° 292 (19 octobre) de ce journal :

*Zurich, 17 octobre 1866.*

Honorés Messieurs ,

Je vous prie de vouloir bien publier dans votre estimé journal , à l'occasion de ma candidature au Conseil national , la déclaration ci-jointe, que je crois devoir au public :

Le Conseil national manque souvent , dans ses délibérations, du sérieux qu'on devrait attendre de l'importance des questions débattues et de la position de cette haute assemblée. Il n'est pas rare de voir prendre des décisions à la fin d'une session et d'une manière trop précipitée et peu digne. Si l'on arrive à former une majorité en premier ou en second débat, il suffit de la simple opposition du Conseil des Etats, si fausse et impratique qu'elle puisse être, pour paralyser toute décision.